

Nicolas Bendrihen, *France*

Le temps passant

S'il est un affect amplement décrit par les passeurs, au moment où ils apprennent par le passant leur désignation à cette fonction, c'est bien la surprise, première, et souvent l'enthousiasme, qui suit. Côté passant, on entend aussi souvent le sentiment « d'évidence », le moment venu, à s'engager dans le dispositif de la passe, d'évidence à aller témoigner de son parcours, et éventuellement de sa conclusion.

Logiquement, passeur et passant sont proches dans le temps. Le passeur « *l'est encore, cette passe*¹ », quand le passant l'a franchie et en témoigne. Le passant transmet au passeur sa résolution de certaines impasses, au point où le passeur lui-même est en passe de les résoudre. Passer au passant, quand on est ou a été passeur, serait donc une étape tout aussi logique, et devrait suivre, plutôt rapidement. Or, y a-t-il une évidence dans ce passage ? Et dans quel délai ?

Le passage à l'analyste peut être effectif, ou jugé tel par l'analysant, sans que le sentiment d'évidence à se présenter à la passe apparaisse. Des craintes imaginaires peuvent faire obstacle : souci de la confidentialité, de la réception du témoignage... Ne concluons pas trop vite à un reste d'inanalysé chez le sujet ! À ce titre, l'expérience comme passeur peut dissoudre ces craintes, qui ne se révèlent pas si déterminantes une fois venu le moment de témoigner, cette fois comme passant. D'où vient alors cette évidence ? Qu'est-ce qui la « déclenche », quand elle n'est pas soutenue par la dimension imaginaire de faire vérifier par d'autres son expérience et ses constructions, dans le souci plus ou moins implicite d'autorisation à un moment d'entrée dans la pratique où plus rien ne paraît vraiment sûr ! Le séminaire d'École à Paris cette année a pu apporter des

1. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 255.

témoignages d'une évidence qui s'impose au-delà de l'imaginaire, le moment venu. Je ne les reprends pas ici ², mais on peut noter qu'il n'y a peut-être pas d'évidence qui vaille sans nouage à un réel, qu'il se présente sous sa face d'impasse, reconnue et dont on souhaite témoigner, ou dans le tranchant d'un acte qui saisit le sujet dans sa dimension inédite, de modification dans le rapport à la jouissance...

C'est comme si, à ce moment-là, le réel en jeu dans le passage de l'analysant à l'analyste se nouait au désir de témoigner et engageait le sujet dans le dispositif. C'est ce moment, point tournant signant l'engagement dans le dispositif, qui devient le temps propre du passant. Mais le moment de cet engagement en lui-même, nouage du réel et du désir d'en témoigner, n'apparaît pas prévisible dans le temps, puisque les sujets peuvent s'engager dans le dispositif dans les suites immédiates du moment de passe ou des années après. L'évidence, si elle s'impose, ne se programme pas ; elle reste contingente. Et quand cette évidence n'advient pas « rapidement », il n'est pas impossible qu'une nouvelle occurrence du réel, à distance, précipitera le témoignage, le moment venu.

Pourtant, ne faudrait-il pas témoigner dans les suites immédiates du moment de passe, dans une certaine « fraîcheur », avant que le voile de l'habitude ne recouvre l'entrée dans la pratique et ne fasse oublier au jeune analyste les raisons qui l'ont mené à occuper cette fonction impossible ?

Lacan le voulait tel : « C'étaient certainement pas ceux qui étaient déjà plus installés qui se trouvaient en mesure, comme il fallait s'y attendre, de porter un témoignage chaud de l'expérience qui les avait amenés là », dit-il à l'École belge de psychanalyse en 1972 ³. Mais ce qu'il dit ensuite nuance quelque peu l'évidence du « bon témoignage » qui serait celui des plus jeunes dans l'expérience : « Et c'est dommage dans la mesure où les meilleurs doivent savoir tout de même quelque chose, malgré une certaine distance qu'ils ont pris par rapport à ce moment justement, à ce moment crucial du passage, du passage à l'acte. »

2. La plupart des textes sont publiés dans les numéros 59 et 62 du *Mensuel*.

3. J. Lacan, « Séance extraordinaire de l'École belge de psychanalyse », 14 octobre 1972, *Quarto*, n° 5, 1981, p. 4-22 (et consultable sur Pas-tout Lacan).

En effet, ce moment de la passe, « moment crucial du passage », tel qu'il se vit dans la cure, peut-il être frappé du refoulement, quand il signe pour l'analysant un tel changement dans le rapport au savoir ? Certes, « on s'habitue au réel. La vérité, on la refoule ⁴ ». Mais peut-on vraiment oublier la lueur de cet éclair, même s'il n'a illuminé que quelques secondes ? Le paysage en est pourtant bien changé, c'est ce dont témoignent les passants, mais aussi les passeurs – en tout cas la plupart de ceux avec lesquels j'ai pu échanger dans les cartels ou les groupes que nous avons consacrés à cette « fonction ».

Que l'évidence de témoigner ne s'impose pas au passeur même au-delà du moment de virage de passe, même une fois séparé de son analyste et lui-même entré dans la pratique, mais s'imposera le moment venu, pas sans le réel de la contingence, est quelque chose que nous pourrions soutenir, au un par un des sujets. Et un témoignage à distance du moment de passe n'ouvrirait-il pas un autre pan de notre laboratoire de recherches qu'est la passe, une ouverture sur les effets de l'analyse au-delà de la séparation avec l'analyste, une ouverture sur ce que devient le désir de l'analyste passé le temps d'enthousiasme où il s'est dégagé ? Le temps passant, ne pourrait-on pas aussi vérifier la permanence d'un certain nombre d'effets de la cure sur la vie du sujet ? Cette conduite que le sujet saura se faire ⁵ après la cure, que devient-elle dans le temps ? L'épreuve du temps ne viendrait-elle pas amener une validité supplémentaire aux constructions subjectives de l'après-passe, comme aux destins du fantasme traversé ? Autant de suites que nous pourrions aborder dans cette troisième rencontre d'École à Paris en décembre.

Août 2011.

4. J. Lacan, « L'instance de la lettre dans l'inconscient », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 521.

5. J. Lacan, « L'étourdit », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 487.